

Direction générale

Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

INVITATION

Le 16 mars 2011

Adoption des recommandations - Étude publique du Bilan 2005-2010 de la Politique du patrimoine

Madame, Monsieur,

La Commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif vous invite à participer à la séance publique d'adoption des recommandations formulées par la commission suite à l'étude publique du Bilan 2005-2010 de la **Politique du patrimoine** qui aura lieu :

- ❖ **Mercredi 30 mars 2011, à 17h30**
- ❖ **Salle du conseil de l'hôtel de ville**
- ❖ **275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

La commission a procédé à l'étude publique du bilan quinquennal de la Politique du patrimoine le 2 décembre 2010. Ce bilan faisait état des principales actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique et identifiait les orientations à prioriser en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine pour les prochaines années. Suite aux commentaires entendus par la commission en séance publique, les commissaires ont formulé une série de recommandations qui portent sur le patrimoine religieux montréalais, sur l'expertise, sur la concertation ainsi que sur la protection et la réglementation. Adoptée en mai 2005, la Politique du patrimoine a pour objectif d'organiser et d'orienter l'action de la Ville et de ses partenaires et d'encourager le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais.

L'assemblée prévoit une période de questions et commentaires du public. Les personnes qui désirent prendre la parole sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au numéro 514 872-3770 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca

La documentation en soutien à cette assemblée est disponible, pour consultation, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

En espérant vous compter parmi nous, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Bernard Blanchet
Président